

Pôle communication  
Tél. : 24 66 40

Mercredi 25 octobre 2017

## INFO PRESSE

### Résultats du concours « *La route et moi* » 2017 organisé dans les écoles primaires

**La sécurité routière constitue un enjeu éducatif majeur au regard du nombre très important de victimes enregistré chaque année sur les routes calédoniennes. C'est pourquoi la direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) a organisé, pour la troisième fois, le concours « La route et moi » destiné aux élèves des écoles primaires publiques et privés. Cette année, 22 classes ont participé.**

Cynthia Ligeard, membre du gouvernement en charge de la sécurité routière, et Hélène Iékawé, membre du gouvernement en charge de l'enseignement, ont participé à la remise des prix qui s'est tenue mercredi 25 octobre au gouvernement.

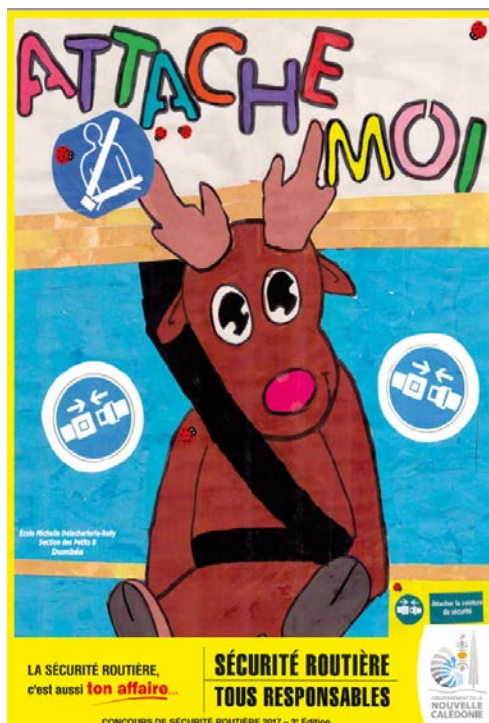
Tout au long des derniers mois, les élèves des classes participantes ont été sensibilisés aux risques sur les routes par des discussions et des débats en lien avec le programme d'instruction civique et morale, mais aussi grâce à des lectures et à des consultations de documentaires. Les enfants ont ensuite été amenés à réaliser soit une affiche, soit un petit film. Ces productions artistiques ont enfin été validées par un jury, en tenant compte de trois catégories : cycle 1 (maternelle), cycle 2 (du CP au CE1) et cycle 3 (CE2 au CM2).

Cette année, 22 productions dans les deux catégories confondues (contre 26 en 2016) ont été retournées au service pédagogique. Les deux catégories de concours sont les suivantes :

Catégorie 1 : J'écris et j'illustre la sécurité routière	Catégorie 2 : « La route et moi »
<p>Réaliser une affiche au <b>format raisin (50x65 cm)</b> sur le <b>thème de la sécurité routière</b>. Sur cette affiche, les élèves tenteront de <b>formuler l'importance de cette thématique avec leur sensibilité et leurs mots</b>. Chaque classe devra proposer une seule production. <b>Cette production devra comporter des dessins ainsi qu'un message court : mots, citations,...</b></p>	<p>Les élèves raconteront sur <b>un support audio-visuel</b> l'enjeu de la sécurité routière par : une lecture d'un texte rédigé en classe ou un slam ou une mise en scène...</p> <p>Ce support sera <b>une séquence filmée</b> pouvant aller d'une durée de <b>3 minutes minimum à 6 minutes maximum</b>. Chaque classe devra proposer une seule production.</p>

Dans la catégorie « affiche », quatre classes ont été primées :

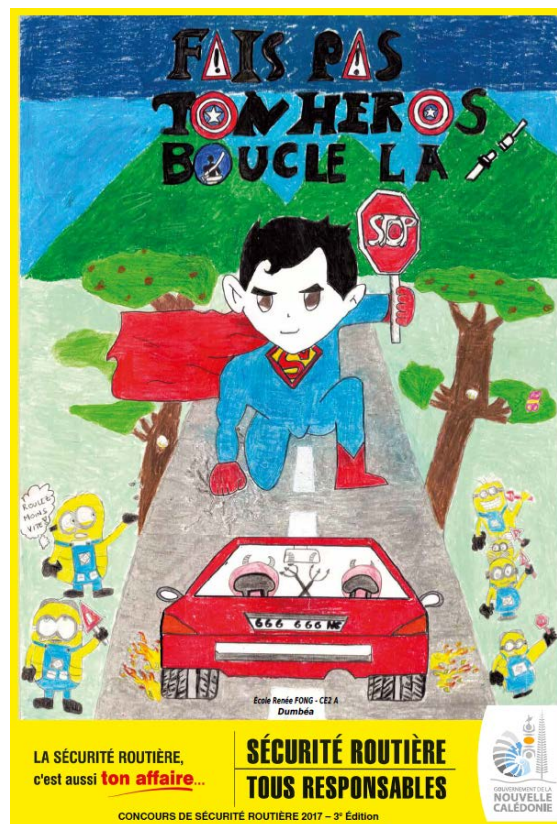
Pour le cycle 1, une classe de la section des petits B de l'école maternelle Michelle Delacharlerie-Rolly :



Pour le cycle 2, deux classes de CE1 ex-aequo des écoles Michelle Delacharlerie-Rolly et Suzanne Russier :



Pour le cycle 3, une classe de CE2 de l'école René Fong :



**Dans la catégorie « numérique », une classe de CP et deux classes de CM2 ont reçu un prix :**

- Pour le cycle 2 : une classe de CP du [groupe scolaire de Yahoué](#).
- Pour le cycle 3 : deux classes ex aequo de CM2 - école [Victorin Bardou \(Koutio\)](#) et [Guy Champmoreau \(Nouméa\)](#).

**Retrouvez tous les éléments du concours sur :**

<https://denc.gouv.nc/concours-2017-la-route-et-moi>